RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Arrêté du 10 novembre 2026

modifiant l'arrêté du 13 avril 2026 fixant la composition du jury du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable, ouvert au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2012 modifié relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable,

Vu l'arrêté du 13 avril 2026 modifié fixant la composition du jury du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable, ouvert au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2026 fixant, au titre de l'année 2026, le nombre de postes offerts au concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable,

Arrête

Article 1er

A l'article 1er de l'arrêté susvisé du 13 avril 2026 modifié fixant la composition du jury du concours la désignation de « Mme PETRAULT Sophie, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat » est remplacée par celle de « Mme TAMINI Floriane, attachée principale de l'administration de l'Etat ».

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 10 novembre 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité
et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation

La cheffe du bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD
Signé le
2026.11.10 10 :52 :01